L'ART & CREATION

l'**Art & Création** est une association Soustonnaise créée en novembre 2001 par 4 passionnés de peinture.

Elle propose des Ateliers :

Aquarelle **Ateliers Créatifs**
Dessin **Manga** **Peinture**

de septembre à juin (*en dehors des vacances scolaires de la zone A).*

Elle organise également des Expositions :

L'ARTisoàde, fin novembre, un Salon d'Art & d'Artisanat d'Art.

Le Salon des Arts, au cœur de l'hiver, un Salon organisé en partenariat avec le service culture de la mairie de Soustons.

Le Salon des artistes locaux, au printemps, Salon d'Art.

L'Expo des ateliers, à la fin de la saison, les travaux des élèves et membres des ateliers exposent le travail de l'année.

contact : 06 87 26 57 95
lartetcreation2@gmail.com
l'Art & Création - Pôle Résano - 18, rue de Moscou - 40140 SOUSTONS







Après un cursus scolaire et professionnel en Arts Plastiques, **Yéno** anime depuis plusieurs années les ateliers Dessin et Peinture de l'association.

En **DESSIN**, elle vous proposera une initiation avec diverses techniques graphiques avec des outils et des supports variés. Par des exercices ludiques autant que formateurs; elle vous invitera tout au long de l'année à explorer votre créativité et votre émotionnel artistique.

En route pour un joli voyage.

En **PEINTURE**, elle initiera aux premières étapes de la peinture (huile ou acrylique). Elle pourra aussi vous suivre et vous conseiller sur des modèles ou des techniques que vous aurez choisis.
Si vous le désirez, elle pourra également vous faire travailler sous forme d'exercices ponctuels, sur des thèmes particuliers choisis en amont par le groupe.

Attention, ça décoiffe !

Enfant, Ado ? Si tu as envie de dessiner, peindre, découper, coller, décorer avec des bouts de papier, de bouts de rien, du bout des doigts ... Bref, tu veux créer ? Alors les ateliers du mercredi après-midi sont pour toi.

Voltige Acrob'Art'ique assurée !



Renseignements : **Yéno** au 06 46 55 52 04
lartetcreation2@gmail.com



Bulletin d'inscription 2026/2027

Arts Plastiques, Dessin & Peinture

Début des ateliers lundi 14 septembre 2026

Mardi

O 15h-17h ponctuel (*)
ados/adultes
Dessin / Peinture

O 18h-20h - ados / adultes
Peinture

Mercredi

O 14h-15h30 - enfants / ados
Dessin / Arts Plastiques

O 16h-17h30 - enfants / ados
Dessin / Arts Plastiques

O 18h-19h30 - ados / adultes
Dessin

Jeudi

O 15h-17h ados / adultes
Peinture

O 18h-20h ponctuel (*)
ados / adultes
Dessin / Peinture

Tarifs des ateliers annuels

O Atelier de 2h par semaine : 120€ le trimestre x 3 chèques ou 1 chèque de 360€ (ou virement).
O Atelier de 1h30 par semaine : 90€ le trimestre x 3 chèques ou 1 chèque de 270€ (ou virement).
Pour les mineurs, merci d'indiquer le nom de l'enfant au dos du chèque.

Une remise de 10% sera appliquée si 2 personnes d'une même famille participent à l'un de ces ateliers ou si une personne participe à 2 de ces ateliers.
En cas d'absence, l'adhérent pourra rattraper son atelier manqué sur un autre créneau du trimestre concerné.

Le dossier rempli ainsi que le.s règlement.s sont à fournir en début de saison.

Fonctionnement et Tarifs des ateliers ponctuels

(*) Atelier ponctuel dessin ou peinture (2h) : 15€ (espèces ou chèque) :

1. Sur réservation uniquement via l'agenda partagé, au minimum 1 semaine à l'avance,
2. Minimum de 5 inscriptions pour valider la tenue de l'atelier (maximum 10 personnes).

Dans les deux cas , l'adhésion à l'association est obligatoire :
20€/personne ou 30€/2 personnes de la même famille par chèque à l'ordre de l'Art et création

Nom et Prénom de l'adhérent (1) : .....

Si mineur, Nom et Prénom du Responsable légal (2) : .....

Tél (1) : ..... Tél (2) : .....

e-mail : .....

L'Art & Création :
Pôle Résano - 18, rue de Moscou - 40140 SOUSTONS
lartetcreation2@gmail.com
https://www.facebook.com/lartetcreation.soustons

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement

Partie à conserver par l'adhérent

Adhésion & Règlement des ateliers :

Pour avoir accès aux ateliers proposés par l'association, l'adhérent(e) s'engage à régler une adhésion de 20€ pour l'année.
Le règlement des ateliers s'effectue auprès de l'intervenante.

Assiduité et respect des horaires :

Pour une organisation optimum de chaque atelier, les adhérents(es) s'engagent à respecter les horaires prévu. En cas d'absence, merci de libérer votre place sur le calendrier partagé.

Local et Matériel mis à disposition :

La Mairie de Soustons met gracieusement une salle à notre disposition, nous remercions chaque participant(e) de respecter ces locaux, le matériel et le mobilier s'y trouvant.
Le nettoyage et le rangement du matériel utilisé pendant l'atelier incombent à chaque occupant(e).

Droit à l'image :

Lors des ateliers, des photos et vidéos peuvent être prises. Sauf opposition de votre part, elles sont susceptibles d'être utilisées à des fins non commerciales,sur nos supports de communication.

L'adhésion à l'association vaut acceptation du présent règlement.